

Kirkland est une ville dynamique qui offre à sa population un milieu de vie à la fois harmonieux et sécuritaire. Plus jeune municipalité de l'île de Montréal, son territoire se compose d'attrayants quartiers résidentiels et d'espaces commerciaux et industriels stratégiquement répartis de part et d'autre de l'A-40, où sont établis de nombreux commerces et industries de prestige. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

POSTE PERMANENT SYNDIQUÉ

AGENT/AGENTE DE DISTRIBUTION - ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL (MAGASINIER / MAGASINIÈRE)

Nature de la fonction :

Sous l'autorité de la chef de section – approvisionnements, la personne devra assurer la disponibilité des produits d'un magasin d'équipements en voyant au réapprovisionnement et en effectuant lorsque nécessaire, certains achats urgents. Le travail consiste à effectuer dans le magasin d'équipements les tâches de réception, distribution et entreposage de marchandises et à servir la clientèle.

Horaire de travail : Lundi au vendredi, 7h15 à 11h45 et 12h15 à 15h15

Salaire :

- Échelle salariale (2024) : 54 106 \$ à 72 146 \$ (37.5 heures / semaine)
- Le salarié atteindra le maximum de l'échelle salariale après 4 ans de service continu, conformément à la convention collective des employés cols blancs.

Avantages reliés à l'emploi :

- Salaire avantageux
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Régime d'assurance collective
- Programme de télémédecine
- Congés payés durant la période des Fêtes (sous certaines conditions)
- Banque de congés permettant des mesures de conciliation travail-famille
- Environnement de travail stable et de qualité

Principales responsabilités et tâches :

- Assure le service à la clientèle envers les clients internes et externes pour la distribution et la réception de produits;
- Voit à la gestion des stocks de produits inventaires;
- Tient et vérifie régulièrement l'inventaire; assure les enregistrements et le suivi du matériel dans les systèmes informatiques prévus à cet effet;
- Procède à l'achat de pièces ou de matériaux dont les réserves ont atteint le minimum établi ou qui tombent en rupture;

- Réceptionne toutes les commandes livrées aux magasins, les distribue aux requérants et place les produits inventaire selon les localisations;
- Contacte les fournisseurs et divers intervenants lors d'erreurs ou de toute autre problématique;
- Reçoit des requêtes des clients internes; les complète et s'assure de la disponibilité des produits;
- Effectue la gestion du prêt de matériels et de leurs retours au magasin;
- Effectue toute autre tâche connexe liée à la gestion des opérations (inspections et inventaires annuels, etc.);
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études dans un domaine approprié (par exemple : un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec des crédits universitaires ou des études équivalentes) ;
- Posséder deux (2) années d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi;
- Connaissances des méthodes dans un magasin ou un entrepôt;
- Connaissances des pièces d'équipement motorisé (un ajout)
- Connaissance du français et de l'arithmétique.

Habilités requises :

- Habiletés à consulter des catalogues de pièces d'équipements en français et en anglais;
- Habiletés à identifier et à assortir des pièces d'équipements;
- Habiletés à effectuer des travaux d'écriture simple;
- Habiletés à faire preuve de tact et de courtoisie.

N.B. Les candidats devront passer un examen relié à la fonction.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : [Emplois – Ville de Kirkland](#)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.